RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire

Département Santé Environnementale et Déterminants de Santé

Unité eaux potables et de loisirs

PRÉFET D'INDRE-ET-LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Contrôle sanitaire des EAUX

Affaire suivie par:

service santé environnement

Tél: 02 38 77 34 44

AFFICHAGE OBLIGATOIRE EN MAIRIE (article D.1321-104 du code de la santé publique)

Destinataires

- S.T.G.S.
MONSIEUR - S.T.G.S.
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE SONZAY
MONSIEUR LE DIRECTEUR - S.T.G.S.
MADAME - S.T.G.S.
MADAME LA DIRECTRICE - S.T.G.S.

SONZAY

Prélèvement **00138202**
Installation TTP 000600 STATION - GOETIERE
Point de surveillance P 0000000776 P-SORTIE RES. GOETIERE
Localisation exacte ROBINET COLONNE DISTRIBUTION

Commune **SONZAY**
Prélevé le : jeudi 15 octobre 2026 à 12h51
par : LABORATOIRE INOVALYS TOURS
Type visite : AU

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
Température de l'eau	18.2	°C				25.00
pH	7,6	unité pH			6,50	9,00
Conductivité à 20°C	545	uS/cm			180.00	1 000.00
Conductivité à 25°C	608	uS/cm			200.00	1 100.00
Chlore libre	0,70	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0.80	mg(Cl2)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : INOVALYS - SITE DE TOURS 3703

Type del'analyse : DIV Code SISE de l'analyse : 00138867 Référence laboratoire : 2610021740-DIV00138867

OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Plomb	1,1	µg/L		10,00		
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION						
Bromoforme	1,8	µg/L		100,00		
Chlorodibromométhane	4,3	µg/L		100,00		
Chloroforme	1,5	µg/L		100,00		
Dichloromonobromométhane	2,7	µg/L		100,00		
Trihalométhanes (4 substances)	10	µg/L		100,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00138202)

Eau d'alimentation, prélevée au point de mise en distribution, conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Ce contrôle fait suite aux résultats d'analyses du prélèvement du 28/09/2026 qui présentaient une concentration en plomb non conforme, en application des articles R.1321-17 et R.1321-20 du code de la santé publique. Les valeurs observées en désinfectant peuvent expliquer une odeur et une saveur chlorées (seuils perceptibles des flaveurs de chlore à partir de 0,25 mg/l).

Signé, Tours le 21 octobre 2026

Pour la directrice générale
L' Ingénieur d'études sanitaires

Jacques HERISSE

ARS Centre Val de Loire - Délégation Départementale d'Indre et Loire - 38 rue Edouard Vaillant 37042 TOURS Cedex - Tél : 02 38 77 34 33